



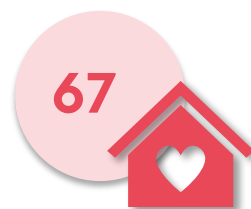
**RÉSULTATS ENQUÊTE
OFFRE DE SOINS
ONCOLOGIQUE DE
SUPPORT EN RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Dans le cadre de son accompagnement à la promotion de la qualité des soins oncologiques de support (SOS) et à la mise en œuvre de leur accès pour les patients atteints de cancer sur le territoire régional ainsi qu'en préparation de leurs nouvelles modalités de financement, ONCO AURA a invité les établissements autorisés en cancérologie et les associations de la région à répondre à un questionnaire relatif à l'offre en SOS proposée au sein de leur structure pour l'année 2019.

Typologie de structures



Etablissements de santé



Associations

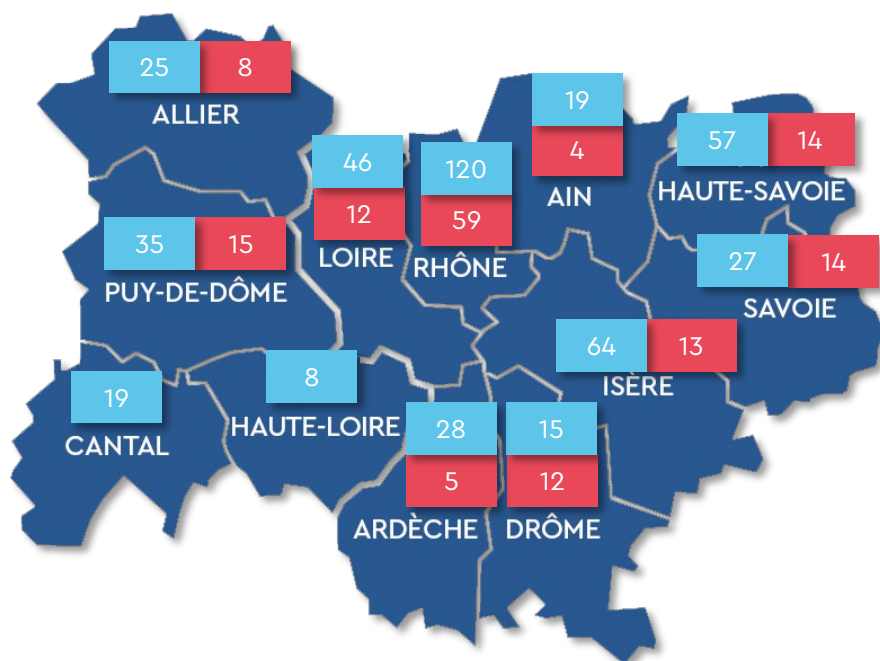
Offre de soins oncologiques de supports dans les établissements et les associations par département



Nombre de SOS proposés par les établissements de santé



Nombre de SOS proposés par les associations



Les tableaux ci-dessous présentent, par soin oncologique de support, l'offre des établissements et des associations en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une cartographie par soin oncologique de support et par département dans la suite du document permet de visualiser les disparités dans la région.



Prise en charge de la douleur



Prise en charge sociale, familiale et professionnelle



Prise en charge diététique et nutritionnelle



Activité physique adaptée



Accompagnement au sevrage tabagique



Accompagnement au sevrage alcoolique

Offre totale :
136

Offre totale :
77

Offre totale :
81

Offre totale :
92

Offre totale :
43

Offre totale :
33

122

63

61

37

36

32

14

14

20

55

7

1



Soutien psychologique



Soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité



Prise en charge des troubles de la vie intime



Prise en charge des problèmes odontologiques



Socio-esthétique



Onco-réhabilitation

Offre totale :
96

Offre totale :
18

Offre totale :
20

Offre totale :
14

Offre totale :
47

Offre totale :
8

64

18

20

14

47

8

32

Afin d'évaluer les écarts interterritoriaux de l'offre de soins oncologiques de support sur la région, les résultats sont présentés au regard de la population du territoire (2020).

Département	Population 2020
Ain	653 688
Allier	331 315
Ardèche	326 875
Cantal	142 811
Drôme	520 560
Isère	1 264 979
Loire	7647 37
Haute-Loire	226 901
Puy-de-Dôme	660 240
Rhône	1 876 051
Savoie	432 548
Haute-Savoie	828 405

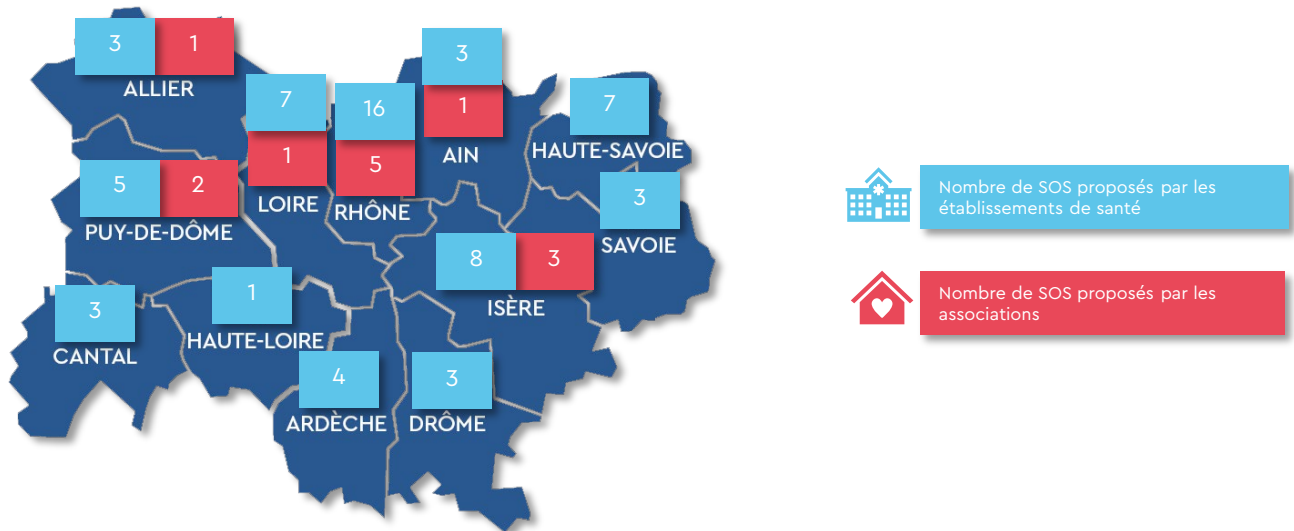
Les données rapportées au nombre de nouveaux cas par territoire¹ sont disponibles sur demande.

¹Source : Estimation de l'incidence 2007 – 2016. <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Les-donnees-sur-les-cancers/Incidence-et-mortalite-des-cancers/Incidence-et-mortalite-departementales-et-regionales>.

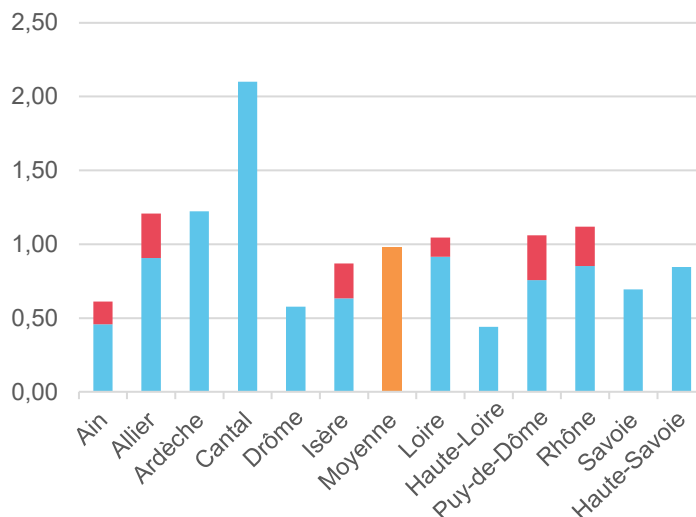


Globalement l'offre de prise en charge de la douleur à l'échelle des territoires est homogène autour de la moyenne régionale exceptés deux départements où l'offre est inférieure à la moyenne régionale : l'Ain et la Haute-Loire. Inversement un territoire présente une offre nettement plus élevée que la moyenne régionale : le Cantal.

Les prises en charge sont assurées principalement par les établissements de soins. Les associations interviennent dans l'accompagnement de la prise en charge dans le cadre d'une convention de partenariat avec un établissement de santé ou en proposent une offre en faveur du bien-être général (activité physique, méditation ...).



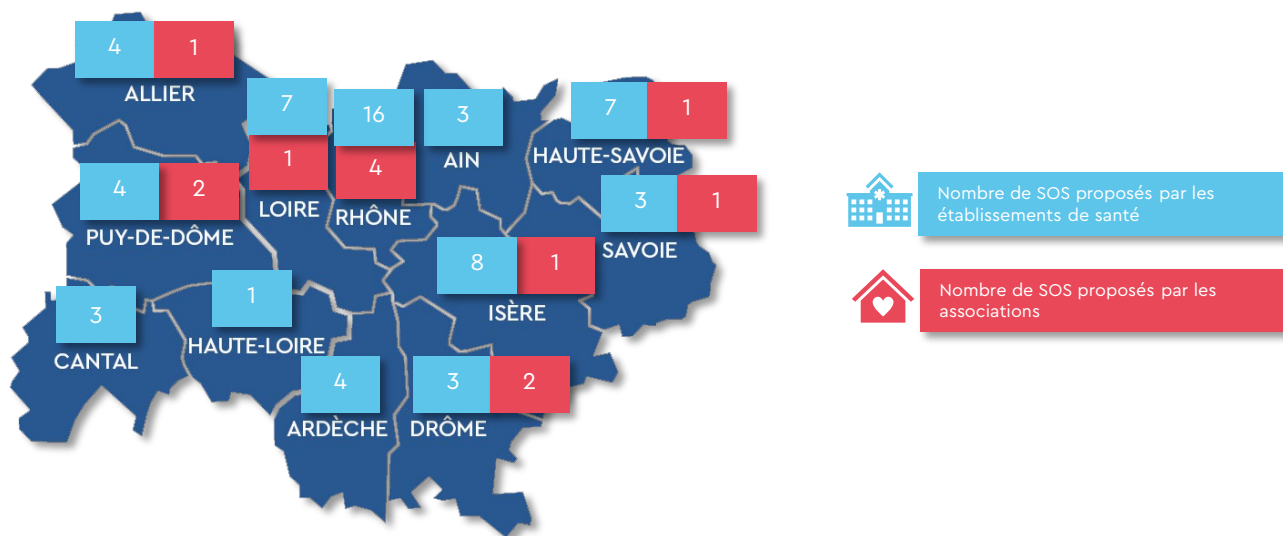
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



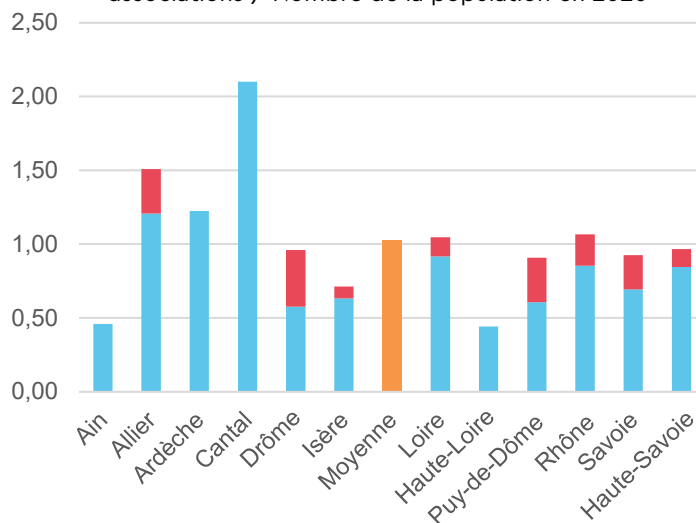


Si globalement l'offre de prise en charge dans les territoires est homogène autour de la moyenne régionale, l'Ain et la Haute-Loire font l'exception avec une offre inférieure. Pour sa part le Cantal affiche une performance nettement supérieure à la moyenne régionale.

Contrairement aux idées reçues l'implication des associations est modeste ; les prises en charge sont assurées principalement par les établissements.



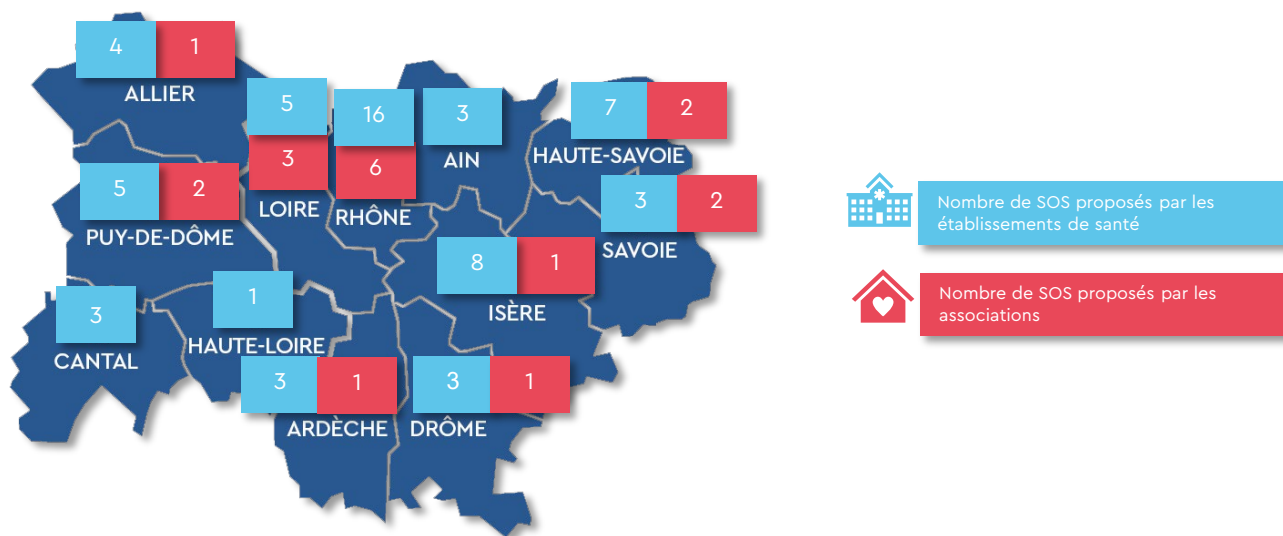
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



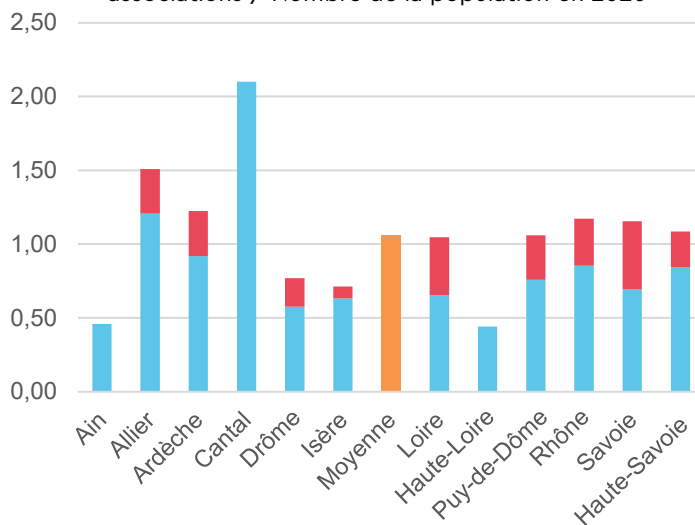


Exceptés l'Ain et la Haute-Loire où l'offre est inférieure de moitié à la moyenne régionale, la prise en charge diététique et nutritionnelle est globalement bien répartie.

En toute logique, les prises en charge sont assurées principalement par les établissements de soins même si les associations interviennent dans l'accompagnement multiforme et proposent leurs services ou leur soutien dans les établissements ; parfois elles proposent des services dans leurs locaux ou en ville.



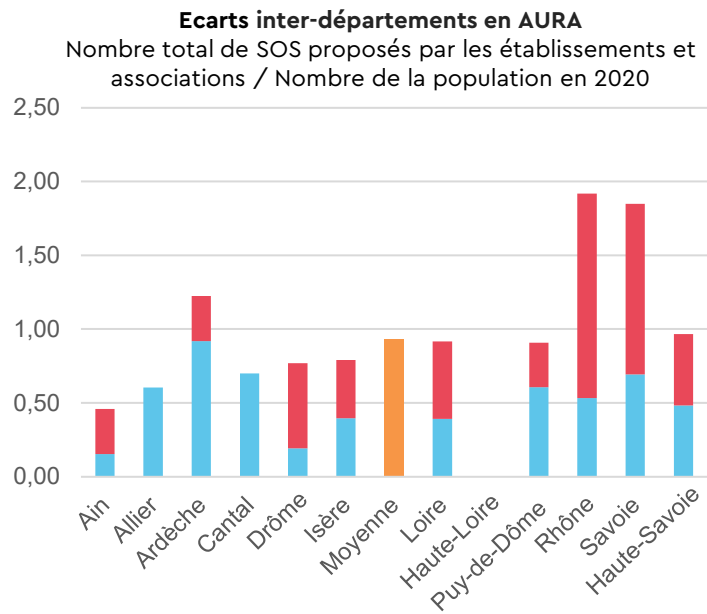
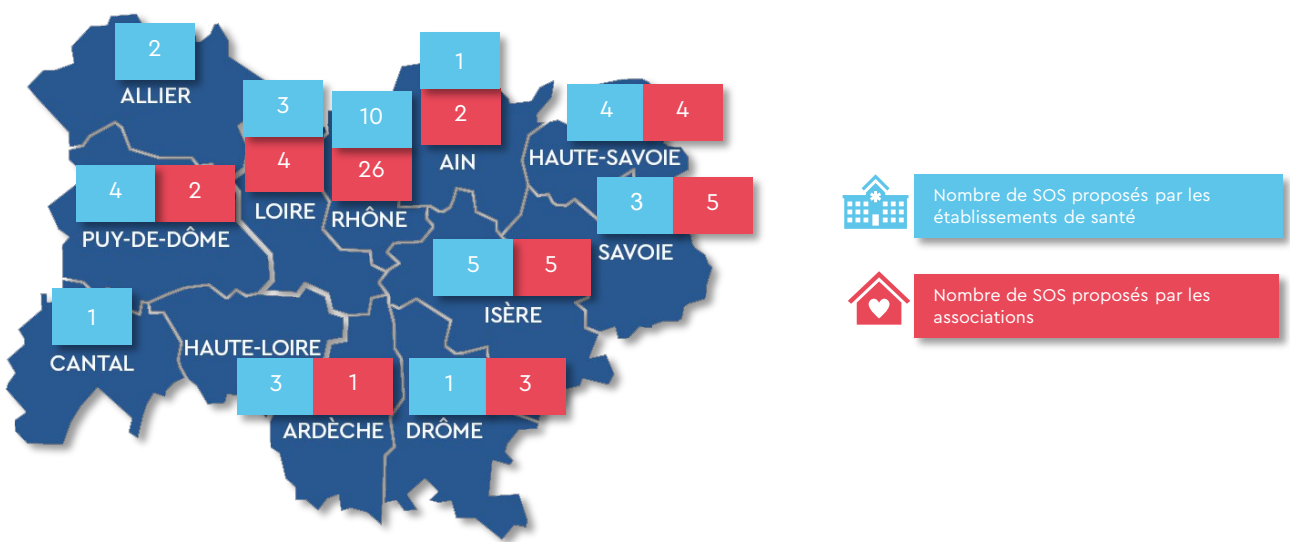
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020





L'offre d'Activité physique adaptée est globalement homogène autour de la moyenne à l'échelle de la région exceptée la Haute Loire où l'offre est inexistante. Deux territoires se démarquent par une offre nettement supérieure à la moyenne régionale : le Rhône et la Savoie.

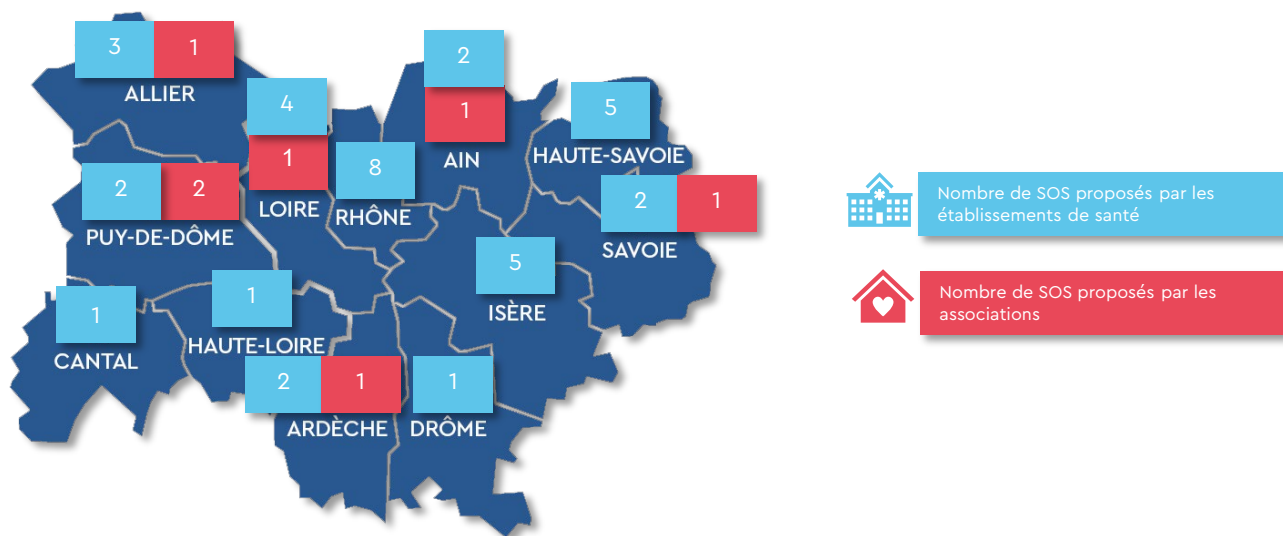
Les associations sont fortement impliquées dans l'offre d'Activité physique adaptée, intervenant soit directement dans les établissements soit en ville.



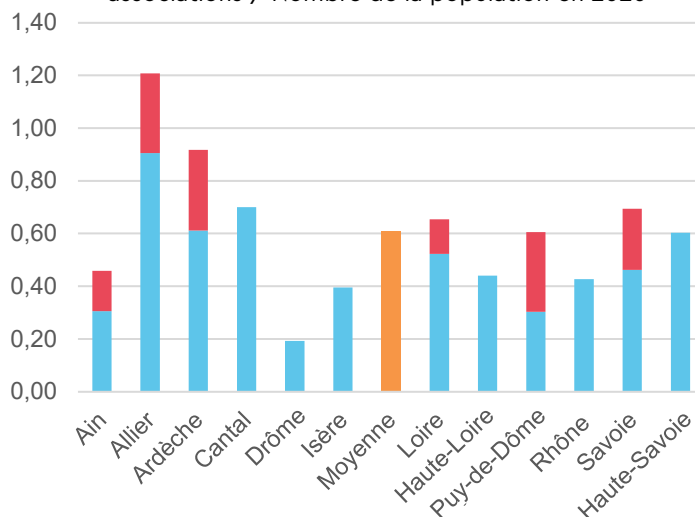


L'offre de soutien au sevrage tabagique est globalement homogène, proche de la moyenne régionale. La Drôme propose une offre très inférieure à la moyenne régionale; l'Allier propose une offre très supérieure à la moyenne régionale.

Les prises en charge sont assurées principalement dans les établissements de soins. Les associations proposent leurs services ou leur soutien aussi bien dans les établissements de soins qu'en ville.



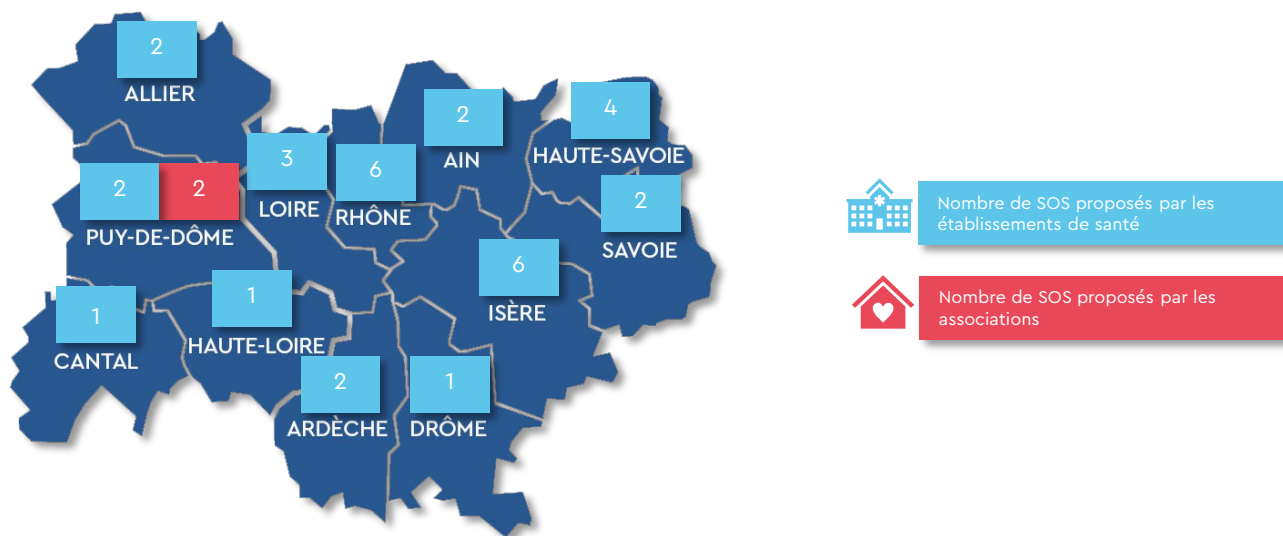
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



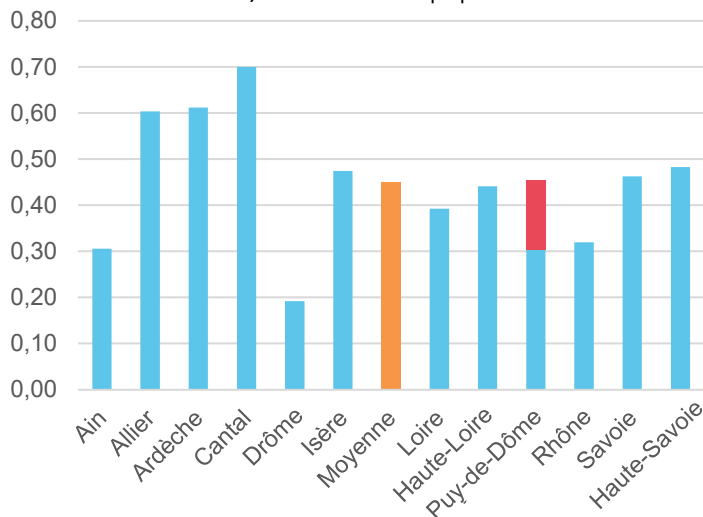


Pour le soutien au sevrage alcoolique la répartition est également homogène, proche de la moyenne régionale, exceptée la Drôme où l'offre est basse comparée à la moyenne régionale.

Les prises en charge sont assurées principalement dans les établissements de soins. Les associations proposent un soutien aussi aux établissements de soins.



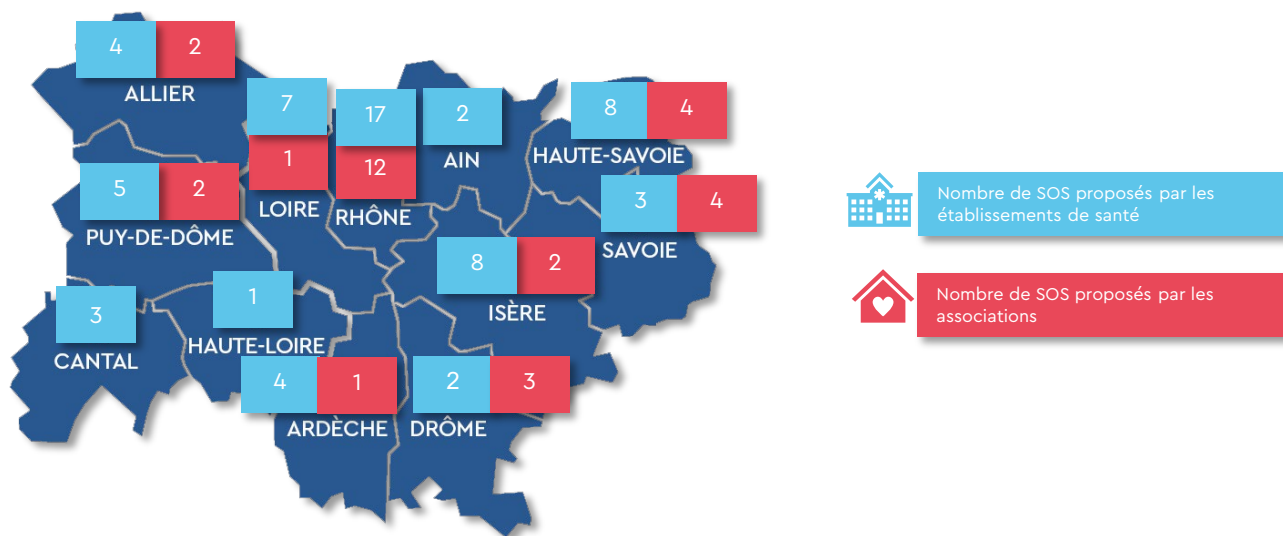
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



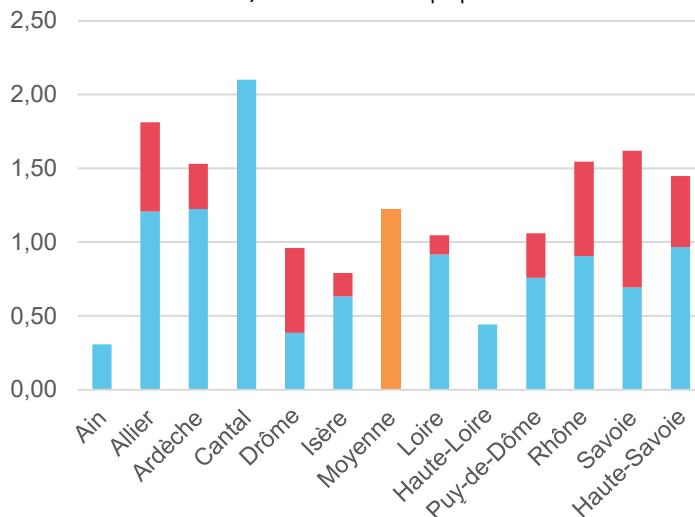


La répartition de l'offre dans les territoires est globalement homogène, proche de la moyenne régionale, exceptés l'Ain et la Haute-Loire où l'offre de soutien psychologique aux patients est de loin inférieure à la moyenne.

Si les prises en charge sont assurées principalement dans les établissements de soins, l'implication des associations est pour sa part non négligeable. Elles proposent leurs services aussi bien dans les établissements de soins qu'en ville et interviennent essentiellement en faveur du bien-être général (activité physique, soins palliatifs, art thérapie).



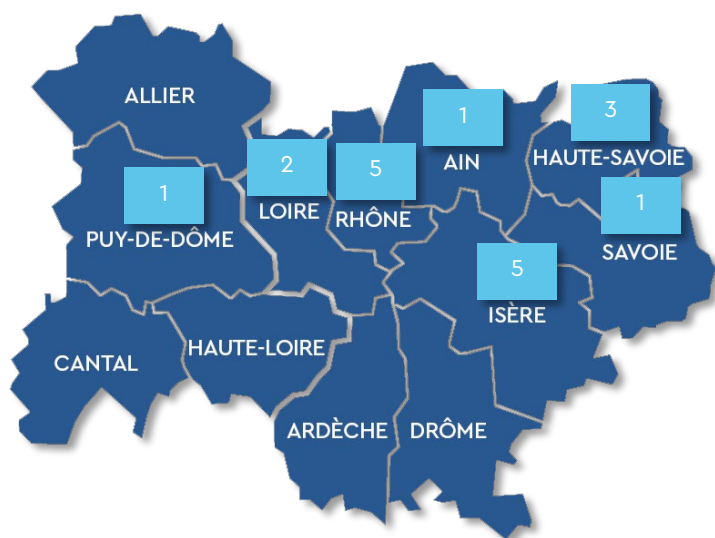
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020





Les écarts territoriaux sont importants, avec une absence de l'offre de prise en charge dans cinq départements : l'Allier, l'Ardèche, le Cantal, la Drôme et la Haute-Loire ; une offre supérieure à la moyenne dans deux territoires : l'Isère et la Haute-Savoie. Dans les autres départements, le niveau de l'offre est globalement homogène, proche de la moyenne régionale.

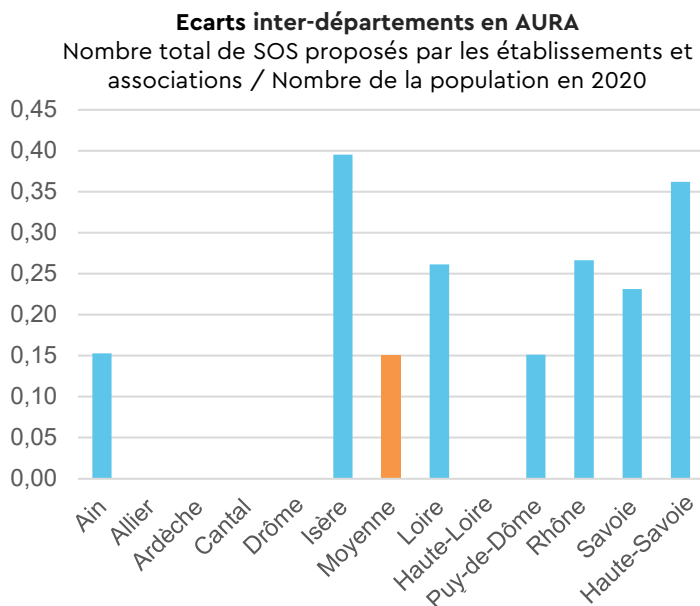
Les prises en charge sont proposées exclusivement par les établissements de soins.



Nombre de SOS proposés par les établissements de santé



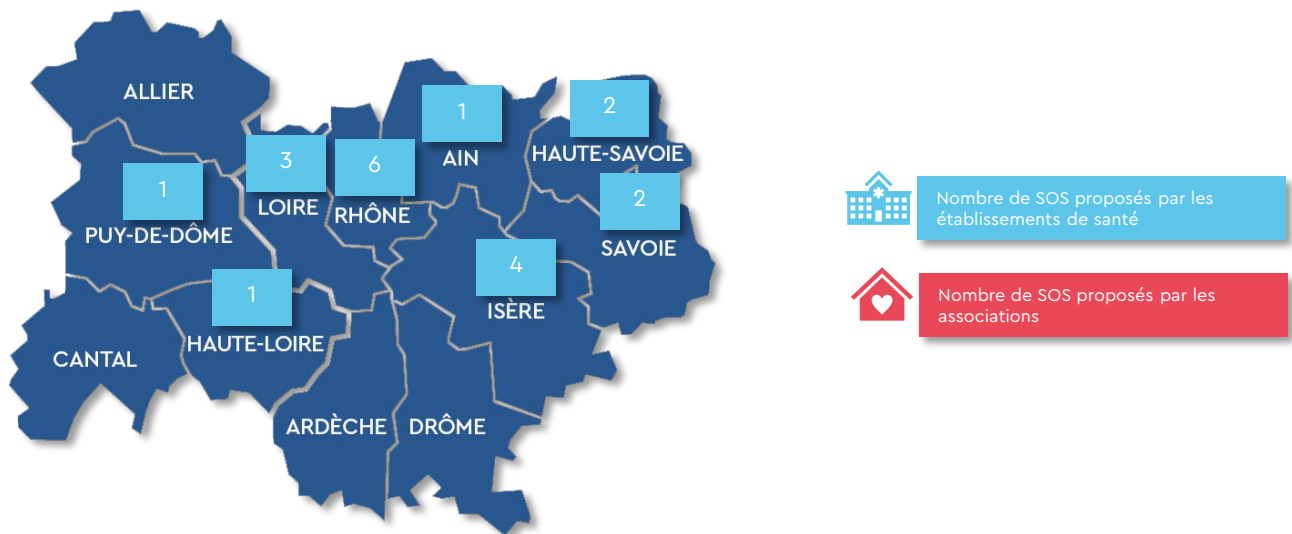
Nombre de SOS proposés par les associations



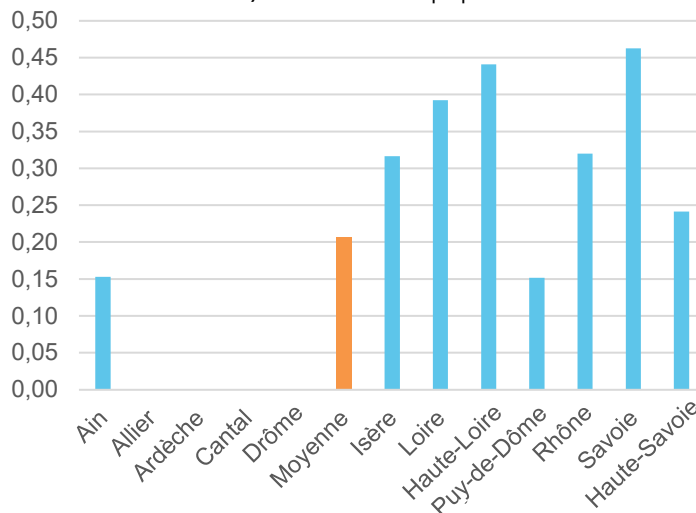


Les écarts interterritoriaux sont importants, illustrés notamment par l'absence de prise en charge dans quatre départements : l'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Drôme. Dans les autres départements, le niveau de l'offre est globalement supérieur à la moyenne régionale.

Les prises en charge sont proposées exclusivement par les établissements de soins.



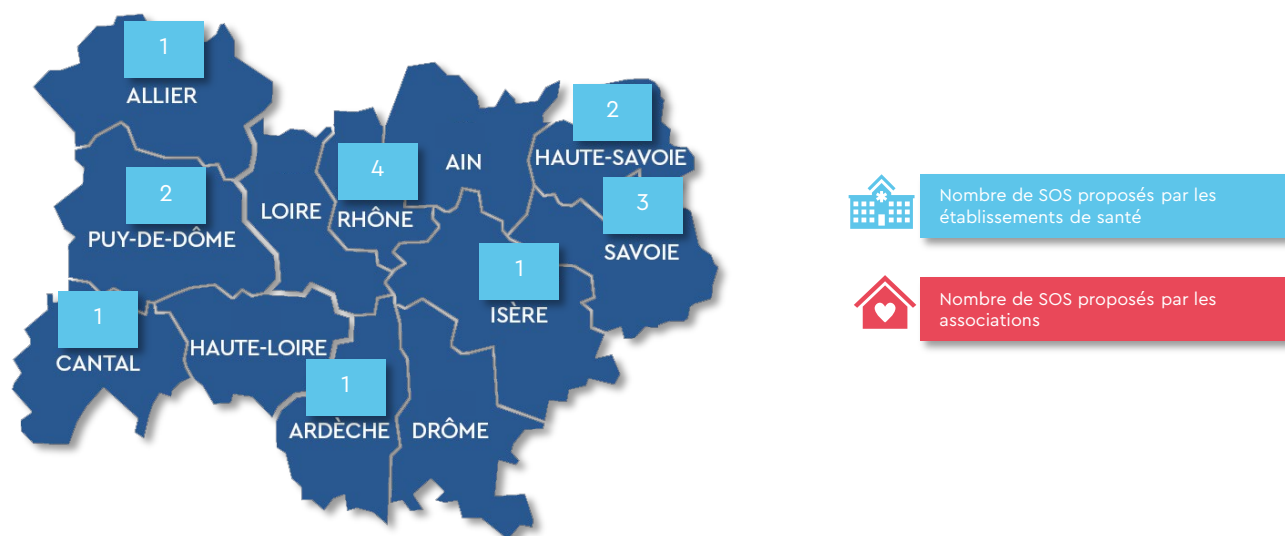
Écarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



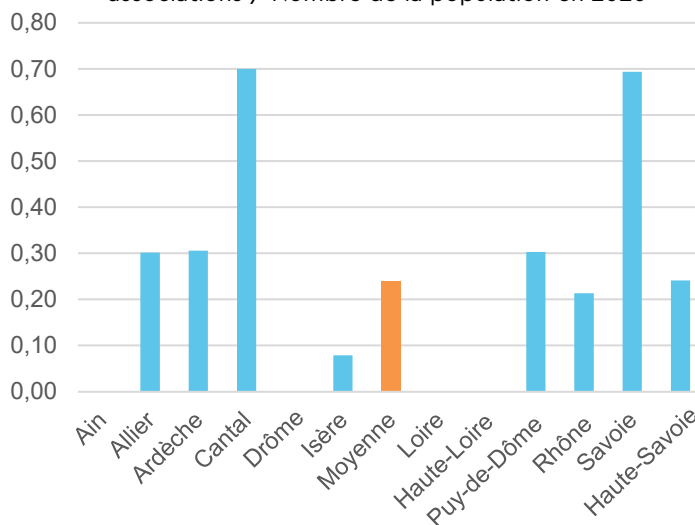


Les inégalités territoriales sont visibles. Deux départements sont bien dotés : le Cantal et la Savoie, avec une offre correspondant au double de la moyenne. Dans quatre départements l'offre est inexistante. Dans les autres territoires l'offre est globalement proche de la moyenne.

Les prises en charge sont, en toute logique, assurées exclusivement par les établissements de soins.

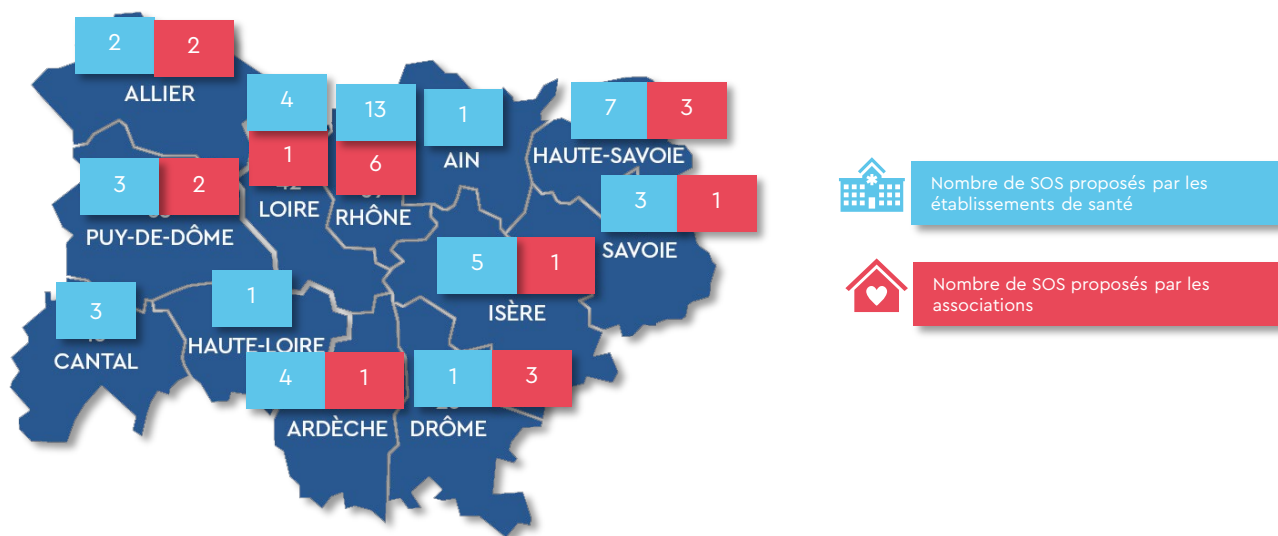


Ecarts inter-départements en AURA
Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020

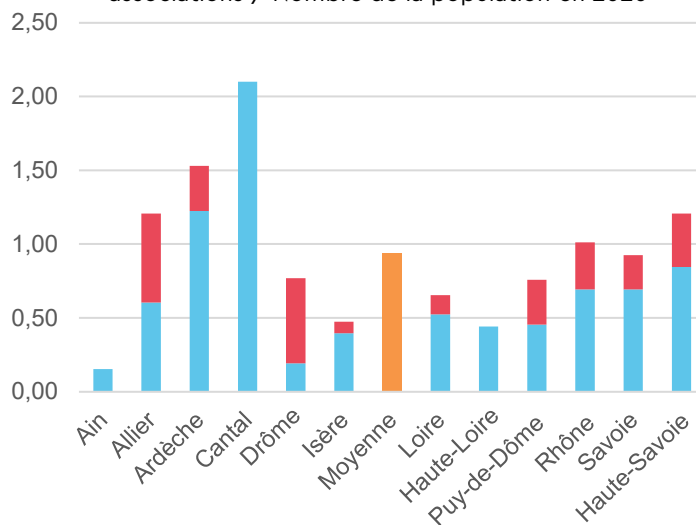




Comme pour d'autres Soins oncologiques de support, l'offre des soins de socio-esthétique dans l'Ain, l'Isère, la Haute-Loire et la Loire est bien en deçà de la moyenne. L'offre dans les autres départements est proche de la moyenne excepté le Cantal où l'offre est de loin supérieure à la moyenne.



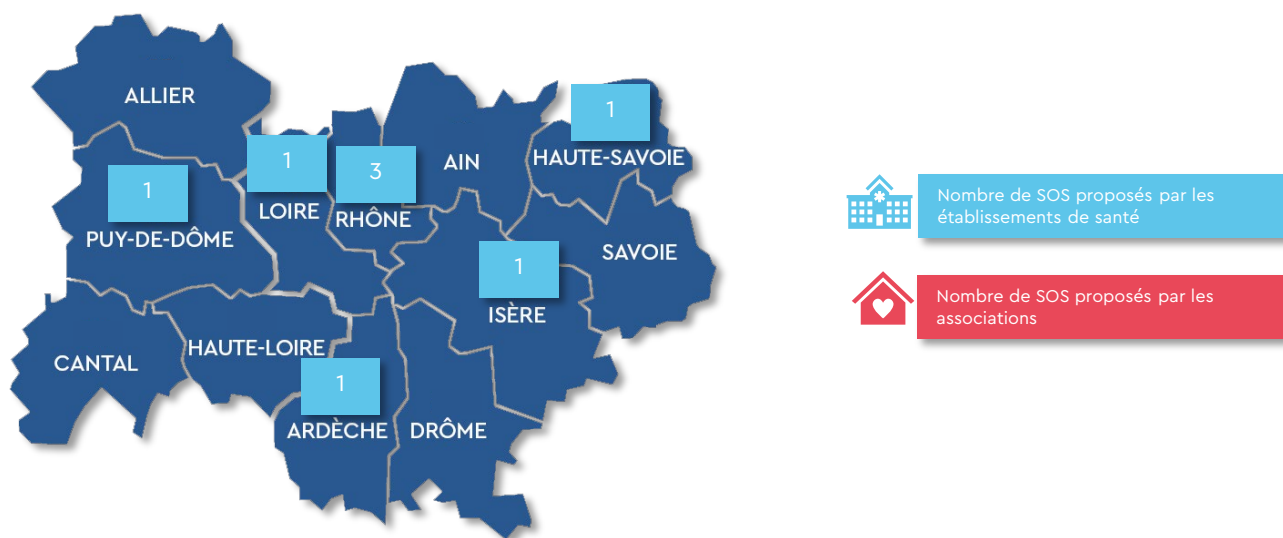
Ecarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



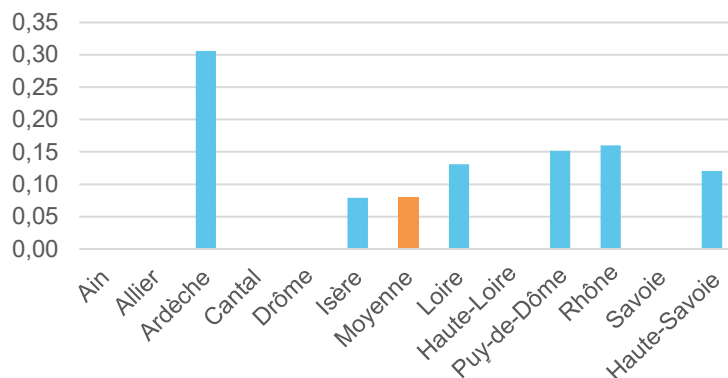


Dans la moitié des territoires l'offre est tout simplement inexistante, dans l'autre moitié l'offre est plutôt modeste. Une exception cependant : l'Ardèche qui affiche une belle performance.

Les prises en charge sont proposées exclusivement dans les établissements de soins.



Écarts inter-départements en AURA
 Nombre total de SOS proposés par les établissements et associations / Nombre de la population en 2020



L'offre en soins oncologiques de support dans notre région est déjà importante et très diverse. Concernant les soins inclus dans le panier de soins de supports et qui font l'objet de recommandations de mise en œuvre dans les parcours de patients atteints de cancer, leur distribution en amont des mesures incitatives repose souvent sur des initiatives de structure ou de service et pose donc un problème d'équité pour ceux des patients qui ne peuvent y avoir accès .

Les actions d'accompagnement et de meilleur ciblage des mesures incitatives, en particulier financières prennent ainsi tout leur sens ; elles sont pour ONCO AURA et ses adhérents essentielles et complémentaires de tout le travail accompli dans notre région pour informer, former, partager de bonnes pratiques, identifier les compétences et expertises pour une meilleure prise en charge ou orientation des patients.